

Compte rendu de séance
Séance du 15 novembre 2021

Le 15 novembre 2021 à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de DENIS Jean-Yves, Maire.

Présents : Mmes : BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, HUYGHUES DESPOINTES Charlotte, PAPONNEAU Laure, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric
Excusée ayant donné procuration : Mme AUBERT Brigitte à M. RICOT Thierry
Excusé : DENIS Jean-Yves

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 08/11/2021

Date d'affichage : 08/11/2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du MANS

A été nommé secrétaire : Mme BENOIST Marie

Objets des délibérations

Décisions prises dans le cadre des délégations au maire - 2021-72

Décision Modificative 2021-02 pour les provisions - 2021-73

Subvention à une association - 2021-74

14 rue Nationale charges locatives des professionnelles - 2021-75

Décisions prises dans le cadre des délégations au maire

réf : 2021-72

NUMERO	NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
2021-55	Devis	LVH	Animation réparation sono	120 €
2021-56	Devis	RAIMBAULT	Sanitaires publics Maçon	2 244 €
2021-57	Devis	BOULFRAY	Sanitaires publics Peintures	1641 €
2021-58	Devis	LEJEUNE	Sanitaires publics Plâtrerie	974 €
2021-59	Devis	MG	Sanitaires publics Menuiseries	5 797 €
2021-60	Devis	BLONDEAU	Sanitaires publics Carrelage	13 259 €
2021-61	Devis	PRECHAIS	Sanitaires publics Electricité Plomberie	6 965 €
2021-62	Devis	WALLE	Cimetière relevage et fouille 5 concessions	4 380 €
2021-63	Devis	ETOILES	15 rue Nationale Faisabilité réhabilitation 2 esquisses	1 176 €
2021-64	Devis	INNOVEVENTS	11 novembre animation accordéon	750 €
2021-65	Devis	HSTAC	Foyer rural Restaurant scolaire contrat entretien hottes	876 €
2021-66	Devis	DALKIA	Ecole réparation chaudière	322 €

Le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Décision Modificative 2021-02 pour les provisions

réf : 2021-73

Vu l'article L1612-11 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération du Conseil municipal du 15 mars 2021 approuvant le Budget primitif,

Vu la demande de la DGFIP de provisionner à hauteur d'au minimum 15% les créances de plus de 18 mois détenues par la collectivités sur ses débiteurs,

Sous réserve du respect des dispositions des articles L1612-1, L1612-9 et L1612-10 du Code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent. Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

En section de fonctionnement, il convient notamment de prendre en compte certaines dépenses.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre 022 Dépenses imprévues (fonctionnement) - 1 000 €

Chapitre 68 Dotations aux amortissements et aux provisions + 1 000 €

La décision modificative est détaillée en annexe de la délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'approuver la présente décision modificative.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Subvention à une association

réf : 2021-74

Vu la création de l'Association Sportive le Bailleul Crosmières (ASBC) suite à la dissolution de l'Union Sportive Crosmiéroise (USC),

Vu la subvention versée annuellement à l'USC à hauteur de 500 € (non versée en 2021),

Le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à verser une subvention de 500 € au nouveau club.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de verser une subvention de 500 € à l'Association Sportive le Bailleul Crosmières.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

14 rue Nationale charges locatives des professionnelles

réf : 2021-75

Le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur une remise de 25% sur les charges locatives pour les professionnelles au 14 rue Nationale,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité, de ne pas faire de remise aux locataires.

- Les loyers n'ont jamais été augmentés depuis l'entrée des professionnelles dans les lieux (2015)
- Les locataires ont déjà bénéficié d'aides suite à la crise de la COVID19 :
 - NUANCE COIFFURE : les loyers des mois d'avril, mai et décembre 2020 n'ont pas été facturés (300 €/mois)
 - DEJONGHE : les loyers des mois d'avril et mai 2020 n'ont pas été facturés (440 €/mois)
- La Mairie a un seul contrat par énergie (eau et électricité) à cette adresse ce qui permet de diviser par 2 le coût des abonnements

A la majorité (pour : 0 contre : 12 abstentions : 2)

Séance levée à 22H30

En Mairie, le 08/12/2021

Le Maire
Jean-Yves DENIS

